



HAL
open science

Licence Langues, littératures et civilisations étrangères

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues, littératures et civilisations étrangères. 2013, Université Paris-Sorbonne. hceres-02027355

HAL Id: hceres-02027355

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027355>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Langues, littératures et civilisations
étrangères

de l'Université Paris-Sorbonne

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Paris-Sorbonne

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Langues, littératures et civilisations étrangères

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI140005986

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Paris 5^e (Sorbonne), Paris 17^e (Malesherbes), Paris 18^e (Clignancourt).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Co-habilitation de la spécialité Hébreu :
Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3.

Présentation de la mention

La licence mention *Langues, littératures et civilisations étrangères* (LLCE) de l'Université Paris-Sorbonne est une formation relevant du domaine Arts, lettres, langues. Elle comporte 13 spécialités au total, 11 spécialités qui correspondent à des langues enseignées dans la filière (allemand, anglais, arabe, espagnol, hébreu, italien, néerlandais, polonais, portugais, russe et serbe-croate-bosniaque-monténégrin) et deux spécialités qui représentent des regroupements de langues liées à une sphère linguistique et culturelle particulière (*Etudes nordiques* pour associer l'étude de deux langues scandinaves choisies parmi le danois, l'islandais, le norvégien et le suédois, et *Langues, littératures et civilisation d'Europe centrale* permettant d'étudier deux langues au choix parmi l'allemand, le polonais, le tchèque ou le bosniaque-croate-monténégrin-serbe).

La licence LLCE repose sur l'étude d'une langue vivante étrangère et la connaissance de la culture et de la civilisation du pays ou des pays dans lesquels cette langue est parlée. À l'étude de cette première langue peut éventuellement être ajoutée l'étude d'une deuxième langue, soit comme « mineure » avec un volume horaire conséquent dans le cadre de certaines spécialités, soit comme deuxième langue vivante étrangère (LV2) dans le cadre d'un enseignement optionnel concernant toutes les spécialités. Différents parcours, variables suivant les langues (par exemple *Métiers de l'enseignement, Métiers de la culture, Langue et traduction littéraire, Traduction et médias* ou *Français langue étrangère*), permettent une spécialisation en deuxième et/ou en troisième année. Enfin, pour élargir



son offre de formation et répondre aussi à la diversification des débouchés, l'Université Paris-Sorbonne a mis en place de nombreux parcours bi-disciplinaires qui débouchent sur une bi-licence (entre deux langues, ou une langue combinée avec l'histoire, avec les lettres modernes ou les lettres modernes appliquées).

Cette licence vise ainsi à donner aux étudiants de solides compétences dans les domaines linguistique, littéraire et civilisationnel afin qu'ils puissent au terme de cette formation rechercher un emploi en France ou à l'étranger dans les métiers des langues, des médias et de la culture ou bien poursuivre des études en master, tant dans le domaine professionnel que dans celui de la recherche. Il s'agit aussi de permettre aux étudiants de présenter éventuellement par la suite les concours de recrutement de l'enseignement en France (Professorat des Écoles, CAPES et Agrégation, lorsque ces concours existent pour la langue étudiée).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence *LLCE* de l'Université Paris-Sorbonne constitue une mention cohérente reposant sur une bonne organisation pédagogique et des liens solides entre spécialités, qui a l'avantage d'offrir une grande variété de langues (20 langues au total), des combinaisons de langues très attractives et parfois rares, et un enseignement de plus en plus diversifié, mais aussi très pertinent et bien structuré, par le biais de différents parcours parfaitement identifiés.

Le projet pédagogique est de bonne qualité. Les connaissances et les compétences visées (bonne maîtrise de la langue étudiée, connaissance approfondie du ou des pays où est parlée cette langue et culture générale) sont celles traditionnellement attendues à l'issue de ce type de formation. La structure de la licence respecte pour l'essentiel les principes d'orientation et de spécialisation progressive préconisés (L1 généraliste, L2 de consolidation et L3 de spécialisation). On peut toutefois regretter la place très variable, parfois limitée, accordée aux enseignements d'ouverture en L1 et L2, peu susceptibles de permettre des réorientations autres que dans le domaine des langues, et le rôle encore modeste joué par l'acquisition de compétences préprofessionnelles (absence de stage d'observation en établissement scolaire). Néanmoins, on note la mise en place de bi-licences intéressantes (25 au total), qui témoignent d'une bonne prise en compte du contexte universitaire national et régional (spécificités de Paris-Sorbonne) et prennent en considération le bassin d'emploi en région parisienne, au plan national, voire à l'étranger.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont encore trop limités. Les informations dispensées aux étudiants tout au long du cursus ne semblent pas faire l'objet d'une politique systématique. Les enseignements de mise à niveau sont inégalement répartis, existant pour les langues non enseignées ou peu enseignées dans le secondaire, mais souvent absents des autres spécialités, sans doute faute de moyens suffisants. Le tutorat d'accompagnement prend aussi des formes très variables d'une spécialité à l'autre. Le tableau d'indicateurs fourni par l'établissement montre d'ailleurs que les étudiants ne bénéficient pas encore d'une aide à la réussite très performante : le taux d'étudiants ayant validé leur diplôme est parfois assez faible (37 % pour l'espagnol), variant toutefois considérablement suivant les spécialités (92 % pour le polonais). Les possibilités de réorientation sont assez bonnes, mais cantonnées essentiellement au domaine des langues au sein de l'établissement : il est possible de se réorienter d'une bi-licence vers une licence mono-disciplinaire ou entre les différents parcours d'une même licence, ainsi que vers la filière *Langues étrangères appliquées* (une exception toutefois lorsqu'il devient possible de se réorienter vers les filières impliquées dans certaines bi-licences : *Histoire* et *Lettres*). Les étudiants sont par ailleurs fortement encouragés à la mobilité internationale grâce à de très nombreux échanges de qualité avec des établissements étrangers.

L'insertion professionnelle et les poursuites d'études choisies ne sont pas assez renseignées en termes de statistiques (devenir des étudiants). Les poursuites d'études visées sont les très nombreux masters présents au sein de l'établissement [les masters recherche des différentes spécialités, les masters professionnels (médias, culture, tourisme, géopolitique, traduction, muséologie, édition, documentation), les masters enseignement (Professorat des Écoles et CAPES)] et la préparation à l'Agrégation, mais aussi toutes les écoles d'interprétariat, de traduction, de la communication et du journalisme. Les débouchés immédiats du titulaire de la licence *LLCE* sont essentiellement les métiers de la culture et des médias : traduction littéraire et technique, médiation culturelle, relations publiques, édition, journalisme, tourisme international, etc. L'aide à l'élaboration du projet professionnel et l'ouverture sur le monde professionnel sont en progrès (introduction d'enseignements complémentaires obligatoires d'aide aux choix professionnels en 2014), même si certaines spécialités font trop peu appel à des intervenants professionnels et ne proposent pas de stage.

Le pilotage de la licence n'est pas complètement satisfaisant, même s'il repose sur une équipe pédagogique diversifiée, bien organisée et de qualité. L'évaluation des enseignements n'est pas encore mise en place de façon officielle et systématique, et il n'existe pas de conseil de perfectionnement. L'autoévaluation demeure ainsi une



initiative individuelle et n'est pas pratiquée de façon constructive, ne donnant pas lieu à une réflexion collégiale dans le but d'améliorer la formation. L'Université Paris-Sorbonne ne fournit pas encore de statistiques précises aux UFR de Langues concernant la connaissance et le devenir de la population étudiante. Il n'existe pas non plus de politique globale de valorisation du diplôme.

- Points forts :
 - La variété des langues enseignées permet à la licence *LLCE* de l'Université Paris-Sorbonne de se différencier d'autres formations du même type.
 - Des parcours diversifiés et clairement identifiés permettent un enseignement de qualité, tant traditionnel, axé sur les métiers de l'enseignement et la recherche, que plus moderne, ouvert sur les métiers des langues et de la culture.
 - De très nombreuses bi-licences offrent une double qualification appréciable sur le marché du travail.
 - Le nombre et la qualité des échanges avec l'étranger invitent à la mobilité internationale.
- Points faibles :
 - L'absence de statistiques et d'évaluation des enseignements est actuellement préjudiciable à la connaissance de la population étudiante et de son devenir, et par voie de conséquence au recrutement d'étudiants et au pilotage de la formation.
 - Les dispositifs d'aide à la réussite sont encore insuffisants dans de nombreuses spécialités.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'améliorer le pilotage de la formation grâce à la réalisation de statistiques concernant la connaissance de la population étudiante et son suivi et grâce à la mise en place généralisée d'une évaluation des enseignements.

Il serait souhaitable de renforcer encore l'encadrement pédagogique et les dispositifs de soutien en L1 et L2 par la mise à disposition de moyens supplémentaires, notamment pour remédier à l'hétérogénéité du niveau des étudiants, y compris dans les spécialités dont les effectifs sont encore confortables.

Il serait opportun de généraliser les actions dans les lycées et sur les salons dédiés à l'éducation pour contribuer à l'information des futurs étudiants et lutter ainsi contre la baisse des effectifs qui touche certaines spécialités.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

En Sorbonne, le 24 avril 2013



Pôle Pédagogie et Scolarité

Affaire suivie par : Nathalie LAMI

Le Président

A

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des formations
et diplômes de l'AERES

Objet : Observations aux évaluations des licences, licences professionnelles et des masters

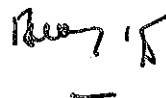
Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver ci-joint nos observations aux rapports d'expertise des dossiers pour la campagne d'habilitation de la vague D :

- 10 réponses pour les mentions de licence ;
- 2 réponses pour les deux spécialités de licence professionnelle ;
- 10 réponses pour les mentions de master.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de l'Université Paris-Sorbonne



Barthélémy JOBERT



Observations aux évaluations par l'AERES des formations de niveau Licence

Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE)

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI140005986

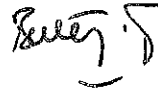
Les réponses et précisions apportées ci-dessous proviennent essentiellement de l'UFR d'Anglais et d'Etudes ibériques. Le rapport de l'AERES souligne très justement la diversité des situations suivant les langues. Les langues dites de façon abusive "rares" n'ont évidemment pas les mêmes problèmes que l'Anglais qui doit faire face à des effectifs très importants en spécialistes et en non-spécialistes. Les problèmes pointés par le rapport concernent souvent les deux langues les plus enseignées dans le secondaire, Anglais et Espagnol, qui se trouvent dans des situations très différentes. Les effectifs sont moins importants en Espagnol et surtout la majorité des étudiants désirent s'inscrire en Anglais, projet souvent abandonné à cause du manque de place. Les étudiants qui se rabattent sur l'Espagnol n'ont qu'une très faible motivation et souvent un niveau déplorable dû au faible enseignement de la langue dans le secondaire (début en 4e avec en général 2h au lieu de 3 autrefois), ce qui a considérablement fait baisser le niveau. Diverses solutions ont été envisagées pour remédier à ces problèmes. Nous reprenons les remarques de l'AERES.

- Enseignements d'ouverture trop peu nombreux en L1 et L2 : à l'UFR d'anglais, une UE d'ouverture à chaque semestre de licence, ainsi que des enseignements au sein de l'UFR ouvrant sur d'autres disciplines, comme le CM « culture de l'image » en L1. En Espagnol les trois premiers modules regroupent le tronc commun d'espagnol (Langues, littérature et civilisation) mais les deux autres sont des modules d'ouverture avec des enseignements de grammaire et de littérature française obligatoires. Dans le tronc commun des enseignements sur l'image fixe et mobiles ont été introduits à tous les niveaux.
- Orientation professionnelle : une UE dédiée à l'orientation professionnelle sur quatre semestres (mesure généralisée à l'ensemble de l'université) avec plusieurs choix d'option selon le projet des étudiants. Les étudiants peuvent également suivre un stage à chaque semestre de licence LLCE Anglais, en Espagnol un stage est prévu en L6 (peu souvent demandé les stages Erasmus intéressant davantage les étudiants).
- Dispositif d'aide à la réussite : le tutorat est mis en place en Anglais. Il est accessible aux étudiants, notamment de L1. Il a également été mis en place, en L1, un cours de méthodologie annuel de 3h par semaine pour accompagner les étudiants dans leur apprentissage des divers exercices. Enfin, les cours de « effective speaking » que nous mettons en place en 2014 ont pour vocation d'améliorer, tout au long de la licence, l'expression orale des étudiants, appliquée à diverses situations. En Espagnol il y a des cours de soutien pour la grammaire de 1h en L1 et L2, et un tutorat obligatoire pour tous les étudiants en L1 et en L2 de 1h30.
- Mise à niveau : pour la licence LLCE (Anglais), les cours de « effective speaking » seront effectués en petits groupes de niveaux à partir de 2014. Pour les non-spécialistes, la mise en place du SIAL (Service Inter-Universitaire d'Apprentissage des Langues) permettra aux étudiants, dès la rentrée prochaine, de se former à l'anglais général selon leur niveau, avec une grande souplesse.
- Des tests sont organisés en Espagnol avant la rentrée en L1 et des cours de mise à niveau sont proposés ainsi qu'en Portugais. Les étudiants sont répartis en petits groupes pour l'oral suivant les niveaux ce qui a permis une nette amélioration de l'expression orale.
- Statistiques manquantes sur le devenir des étudiants : C'est l'université qui s'en charge et met progressivement en place des indicateurs fiables. Il nous est effectivement difficile de connaître le devenir de tous nos étudiants de licence (très nombreux) s'ils ne continuent pas en Master. Nous sommes très favorables aux initiatives de suivi que l'université pourra mettre en place (de type annuaire électronique, par exemple).
- Pilotage de la licence : Chaque année de licence est placée sous la responsabilité d'un enseignant (PR ou MCF) chargé de coordonner les enseignements et de recueillir les avis des étudiants sur l'offre de formation. Le conseil d'UFR étudie en détail les maquettes de licence et statue régulièrement sur les améliorations suggérées. Les représentants étudiants

assistent au conseil d'UFR et ne manquent pas de faire des propositions au sujet des enseignements et de la formation. Le conseil en tient compte pour faire des réajustements.

- Au niveau de la mention, les UFR ont une très large autonomie mais des réunions sont organisées assez fréquemment pour harmoniser les maquettes et les modalités d'examens ou régler tous les problèmes spécifiques aux langues comme les rapports avec le LEA ou l'enseignement de la seconde langue vivante.
- Absence d'évaluation des enseignements : ce dispositif, dont la mise en place a déjà été envisagée à plusieurs reprises avec des projets très précis n'est pas encore opérationnel à cause des urgences imposées par les modifications constantes des cursus et des impératifs financiers qui obligent à des dialogues de gestion très longs à préparer, mais prioritaires.
- Information auprès des lycéens : la journée portes ouvertes de licence connaît tous les ans un grand succès ; les UFR de langue y sont toujours largement représentées et sollicitées.
- En Anglais, la responsable du parcours pluridisciplinaire bilingue fait directement des interventions au sein de lycées parisiens pour informer les élèves. Par ailleurs, nous participerons à la manifestation du 29 mai 2013 « Quartiers libres à l'université », qui a pour but de développer l'ouverture de l'université sur la cité. Le centre Clignancourt sera ce jour-là ouvert aux écoliers, aux collégiens, et aux habitants du 18^e arrondissement, qui seront invités à suivre des cours miniatures dans le cadre de différents parcours de découverte.

Le Président de l'Université Paris-Sorbonne



Barthélemy JOBERT